

LA SPECIFICITE DE GESTION DE LA PME EN QUESTION

Olivier TORRES

" (...) C'est notre tendance à rechercher la régularité des occurrences et à prescrire des lois à la nature qui est à l'origine du phénomène psychologique de la pensée dogmatique ou, plus généralement du comportement dogmatique : nous présumons partout la régularité et nous nous efforçons de la trouver même là où elle n'existe pas. (...)"

Karl Popper

Il y a plus de vingt ans s'est engagé un débat sur le statut scientifique de la PME en Sciences de Gestion : peut-on appliquer aux PME les enseignements et les préceptes de gestion consacrés aux grandes entreprises ou bien faut-il considérer qu'il existe une barrière d'espèce entre grandes et petites entreprises et dans ces conditions inventer de nouvelles théories, de nouveaux modèles, de nouvelles grilles d'analyse propres à la PME ? Autrement dit, la PME est-elle une grande entreprise miniature ou bien est-elle une entité spécifique ? La réponse à cette question est cruciale dans la mesure où il en découle deux optiques théoriques radicalement différentes, la logique de transposition/adaptation d'une part et la logique d'innovation d'autre part (Bayad et Nebenhaus, 1994). Vers la fin des années 70, le ton était à la revendication. Les intitulés de certains articles de l'époque sont à cet égard très explicites : "Pour une théorie de l'organisation-PME" (Gervais, 1978), "Pour un modèle d'hypofirme" (Marchesnay, 1982-a), "Pour une taxonomie de l'hypofirme" (Candau, 1981),...Il s'agissait alors de forcer le trait pour convaincre la communauté scientifique en gestion de la légitimité d'un courant de recherche qui n'en était qu'à ses débuts.

Aujourd'hui, force est de constater que l'idée de la spécificité s'est imposée comme l'opinion majoritaire de la communauté scientifique en PME. La plupart des chercheurs se consacrant à l'étude de la PME mentionnent, en préalable à leur recherche, la nécessité de tenir compte des spécificités des problèmes de gestion de la PME. La spécificité de la PME constitue l'argument central invoqué par les chercheurs en PME pour revendiquer leur part d'autonomie au sein des Sciences de Gestion et affirmer ainsi leur identité épistémologique. Une étude portant sur la production de thèses en stratégie en France sur la période de 1991 à 1995 (Jameux, Meschi et Moscarola, 1996 : 14) montre clairement que le champ de la PME devient un axe d'investigation aussi développé que celui de la grande entreprise. Mais au-delà du constat de l'intérêt croissant du champ de la PME en management stratégique, c'est la justification retenue par les chercheurs qui est lourde de signification. Parmi les thèmes récurrents les auteurs font apparaître le thème de la spécificité de la PME comme un des thèmes majeurs : "la montée des travaux sur la spécificité des PME témoigne d'une sorte de décalage entre les "construits" de la stratégie, essentiellement fondée sur la grande entreprise et les méthodes et outils de gestion praticables dans ce type d'organisation". En définitive, la thèse de la spécificité de la PME est devenue au fil des années un point de doctrine établi ou regardé comme une vérité fondamentale, incontestable. Elle peut désormais être considérée comme le "paradigme" dominant et structurant de la pensée "orthodoxe" de la communauté scientifique en PME. L'affirmation paradigmatique de la thèse de la spécificité de la PME, signe d'une certaine maturité, confère au courant de recherche en PME une relative unité.

Cette évolution pose toutefois quelques problèmes. Dans une certaine mesure, le paradigme de la spécificité de la PME peut légitimer, au-delà de son attrait scientifique, un discours inutilement protectionniste. Par exemple, avec quel degré de certitude peut-on considérer que tous les travaux concernant la grande entreprise, sans exception, sont à jeter au panier de la non-pertinence ? Posons la question autrement ; n'existe-t-il rien dans la PME qui rappelle la grande entreprise ? Formulée ainsi, il est difficile de répondre définitivement par la négative. Même si le paradigme de la spécificité est dominant, parce que certainement le

plus représentatif d'une grande majorité des PME, il n'en demeure pas moins nécessaire de garder à l'esprit qu'il peut y avoir des représentations rivales.

D'autre part, certains phénomènes nouveaux apparaissent comme des tendances lourdes d'évolution de l'environnement ou des pratiques stratégiques des entreprises. La question qui se pose est de savoir comment intégrer des phénomènes dont l'existence est postérieure à la phase d'élaboration d'un corpus théorique. A.Moles (1990) exprime clairement cette interrogation et les conséquences qui en découlent : « Le travail d'une théorie scientifique est long et dans l'intervalle, de nouveaux éléments se sont proposés pour s'ajouter à son corpus. Dans quelle mesure pourra-t-il les y faire entrer sans changer les règles du jeu telles qu'il les a fixées (validité externe) ? En général, il sera conduit à modifier ces règles mais il cherchera encore quel est le nombre minimal de changements et de règles additionnelles qu'il devrait ajouter à son répertoire pour faire face à une réalité toujours submergeante ». Par conséquent, un phénomène absolument nouveau ne peut pas être intégré a priori à un corpus théorique qui s'est élaboré en l'ignorant car il peut tout simplement être un élément de remise en cause de la théorie elle-même. Comme l'a maintes fois souligné Kuhn (1972), à partir de l'apparition du premier paradigme, l'assimilation de presque tous les phénomènes d'un genre nouveau a exigé l'abandon d'un paradigme antérieur. L'acquisition cumulative de nouveautés se révèle être une exception, très rarement vérifiée, à la règle du développement scientifique. Le développement cumulatif d'une science est une image idéale. En réalité, les phénomènes nouveaux impliquent souvent une reformulation révolutionnaire de la tradition scientifique antérieure. D'après Kuhn (1972), les évolutions sont souvent plus porteuses de ruptures que de continuités.

En définitive, la question de la remise en cause de la spécificité de gestion de la PME est d'autant plus légitime que le chercheur s'interroge sur des tendances nouvelles. Or, l'évolution paradigmatique ne favorise nullement l'instruction de ce type de question. Au contraire, comme tout paradigme, celui de la spécificité de la PME se prête mal à la réfutation. Le paradigme de la spécificité est l'énoncé universel qui constitue le noyau dur du programme de recherche concernant la PME. Or, le noyau dur d'un programme est toujours rendu infalsifiable par décision méthodologique de ses protagonistes. Tout programme de recherche se définit par l'exigence de maintenir inchangé et intact le noyau dur au cours du développement du programme, sans quoi le chercheur qui décide de changer ce noyau dur choisit aussi de sortir du programme de recherche. Force est de constater que dans cette orientation épistémologique, la spécificité de la PME et le modèle plus ou moins explicite qui en découle constituent la "seule et bonne" façon d'appréhender l'entreprise de petite taille. L'approche paradigmatique peut donc avec le temps se muer en réflexe dogmatique et conduire insidieusement à écarter des solutions parce que contraires à l'opinion commune.

Pourtant, de nos jours, les évolutions de l'environnement n'ont jamais été autant mises en exergue par l'ensemble de la communauté scientifique. Les conditions de fonctionnement du capitalisme actuel se métamorphosent au gré de la virtualisation de l'économie, de la globalisation des marchés et des industries, de la réticularisation des entreprises, des transformations du travail... Dans de nombreux domaines, il faut repenser les modèles traditionnels (GRH, finance, organisation, management stratégique...). La recherche en PME ne peut échapper à cet aggiornamento théorique qui semble se généraliser au sein de différentes disciplines de sciences de gestion. Le moment est, semble-t-il, venu de faire le bilan de vingt années de recherche en PME (Julien et al., 1994-a). Il n'est pas anodin que le comité d'organisation du Congrès International Francophone PME d'octobre 1996 clôture le colloque par un atelier spécial intitulé "la théorie des PME après 20 ans". Mais ce bilan doit nécessairement s'inscrire dans une perspective critique. La controverse que l'ouvrage de Harrison *Lean and mean* a suscitée dans un numéro exclusif de la revue *Small Business Economics* (1995) montre que la phase d'examen critique, inhérente à l'esprit de la découverte scientifique, est toujours une opération délicate. La thèse défendue par Harrison (1995) est en rupture avec la ligne orthodoxe de la recherche en PME. En effet, Harrison conteste le mythe selon lequel la PME serait le principal moteur de la croissance et du développement des pays industrialisés. Selon Harrison, il est inexact de considérer la PME comme la principale source d'emplois. En somme, les critiques de Harrison à l'égard de la vision idyllique de la PME ("small is beautiful") sont la réplique exacte, vingt ans plus tard, de celles qui dénonçaient la sublimation de la grande entreprise (de la Mothe et al., 1995 : 353). Prenant à contre-pied la plupart des arguments qui "magnifient" la PME, il montre que la qualité des emplois et les salaires sont plus faibles que dans les grandes entreprises, les accidents du travail sont plus fréquents, la formation du personnel est plus inégale... De plus, il contredit l'idée selon laquelle la PME est plus innovante que la grande entreprise. Théoriquement, les grandes entreprises sont davantage capables d'incorporer les technologies flexibles que les PME qui n'en ont pas toujours les moyens. Les grandes entreprises utilisent différentes technologies et processus de production et produisent désormais à tous types d'échelles, grande et petite. Le concept de "production de masse flexible"

signifie que les évolutions technologiques actuelles donnent aux grandes entreprises "les moyens de réconcilier la grande taille avec la petite échelle de production" (Harrison, 1995 : 360) et qu'elles peuvent désormais s'attaquer à des petits marchés autrefois délaissés aux PME. La stratégie de créneau n'est donc plus l'apanage des PME. Enfin, toujours selon l'auteur, dans le cadre de la mondialisation de la compétition, les grandes entreprises, par le biais de leurs vastes réseaux transnationaux, disposent d'un avantage indéniable comparativement aux PME. La capacité de mobilisation des ressources financières, humaines, technologiques, informationnelles à l'échelle planétaire est rarement à la portée des PME. En substance, Harrison (1995 : 358) considère que "les changements structurels débouchent sur un nouveau contexte au sein duquel il faut réinterpréter le débat sur la PME".

Le défi lancé par l'ouvrage de Harrison à la communauté de recherche en PME semble stimulant. Dans quelle mesure les évolutions actuelles risquent-elles de remettre en cause la conception classique qui se dégage de la littérature consacrée à la PME ? L'objet de cet ouvrage est de proposer une démarche critique à l'égard du corpus théorique classique de la recherche en PME. Les évolutions actuelles suggèrent de s'interroger sur le champ de pertinence de la thèse de la spécificité de gestion de la PME. Pour se faire, cette thèse ne doit plus être prise comme un paradigme mais comme une simple hypothèse de recherche contestable. La question est de savoir dans quelle mesure et sous quelles conditions la conception théorique de la PME qui guide les chercheurs dans leurs investigations est toujours valide.

L'objectif premier de cet ouvrage est de proposer une démarche de recherche qui s'attache davantage à cerner les limites du cadre de validité et/ou du champ d'application du modèle théorique de la PME qu'à le valider. En d'autres termes, c'est la problématique qui anime cet ouvrage collectif qui s'est radicalement transformée. L'objet de la recherche n'est pas l'analyse de nouvelles pratiques de gestion qui se propagent au sein des PME mais d'observer comment la conception théorique classique de la PME résiste à certaines évolutions. La PME est appréhendée dans cet ouvrage, non pas comme un champ d'analyse mais comme un objet de recherche. Cette inversion du statut de recherche de la PME peut surprendre le lecteur, plus habitué à une appréhension de la PME prise généralement comme un champ (Marchesnay, 1993). Bien entendu, nous présenterons les fondements sur lesquels s'appuie notre raisonnement et les conditions d'application d'une telle recherche. L'effet de surprise est un atout car il peut donner une coloration originale à un travail. Mais il présente un risque, celui de rompre avec des habitudes et des pratiques qui sont, souvent à juste titre, solidement établies en Sciences de Gestion comme dans d'autres champs disciplinaires.